

# CERTIFICATE

## La société

**E. Schellenberg Textildruck AG**  
Alte Wermatswilerstrasse 4  
8320 Fehraltorf ZH  
Suisse

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essai **ZH050 150863.1**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®

## pour les articles suivants

### Commission teinture et finition:

**Tissus et articles tricotés en coton et mélange avec polyester ou élasthanne; teints avec teintures réactives, imprimés avec réactifs ou pigments et finis**

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit I**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4, **pour les articles pour bébé**.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), ainsi qu'à l'exigence américaine concernant la te-nueur de plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

**Le certificat ZHMO 087110 est valable jusqu'au 28.02.2020**

Zurich, 12.03.2019



**Matz Bachmann**  
Managing Director



**Mary Rose Egloff**  
Customer Service Ecology Manager

